
M É M O I R E S

DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE

BRETAGNE

TOME CI • 2023

CARHAIX ET LE POHER
LANGUES DE BRETAGNE



ACTES DU CONGRÈS DE CARHAIX 8-10 SEPTEMBRE 2022

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES
CHRONIQUE DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES

In memoriam

Christiane Plessix-Buisset (1943-2022), historienne du droit

Brillante historienne du droit breton, Christiane Plessix-Buisset est morte à Rennes le 21 décembre 2022, quelques semaines après son 79^e anniversaire.

Christiane Plessix naît, en pleine guerre, à Saint-Brieuc le 26 octobre 1943, ses parents vivant une angoisse permanente pour le nourrisson prématuré dont la couveuse est menacée par les coupures d'électricité. Enfant, de santé fragile, très choyée, elle est une élève brillante dans tous les domaines littéraires et artistiques. Achevé par le baccalauréat de philosophie, son cursus au lycée Renan de Saint-Brieuc est consacré par un prix exceptionnel de la Ville, récompensé par un voyage en Suède. Ce fut la première échappée de Christiane en pays étranger.

Entourée d'un père avocat, le bâtonnier Charles Plessix et d'une mère juriste, collaboratrice de son mari, l'enfant croise le flot des plaideurs, le samedi comme le dimanche, et partage le travail en famille sur les conclusions et les plaidoiries. Tout naturellement, elle s'inscrit à la faculté de droit de Rennes et je me souviens de mon admiration quand elle évoquait son réel plaisir de commenter les arrêts des cours d'appel et ceux de la Cour de cassation. Son avenir d'avocate, au sein du cabinet paternel, étant donc tout tracé, elle passe avec succès le certificat d'aptitude à la profession d'avocat puis réalise son stage au barreau de Saint-Brieuc...

C'était sans compter sur la perspicacité des professeurs d'histoire du droit de la faculté, notamment Jacques Brejon de Lavergnée qui a très vite décelé chez Christiane Plessix un attrait certain pour l'histoire. De fait, elle y était préparée par la tradition familiale héritée de son grand-père, agrégé d'histoire à l'extrême fin du XIX^e siècle et ancien professeur au lycée de Rennes.

Alliant les affaires pénales et leurs procédures avec l'histoire, une nouvelle aventure allait orienter cette juriste civiliste vers l'histoire du droit pénal.

Sa vie professionnelle sera déterminée par un diplôme d'études supérieures soutenu en 1969 (*La procédure criminelle en Bretagne au XIV^e siècle d'après la Très Ancienne Coutume de Bretagne*) qui lui ouvre la voie de l'assistantat dans la section d'histoire du droit. Elle y a consacré la totalité de sa carrière d'enseignant-chercheur.

Suivront de nombreux écrits dont, en 1972, un second mémoire de doctorat, en sciences criminelles, sur les expertises médicales dans la procédure criminelle en Bretagne aux XVII^e et XVIII^e siècles. C'est le prélude de sa passion pour le sujet.

C'est à la faculté des lettres de Rennes 2 qu'elle suit avec grande ponctualité les séances d'apprentissage de paléographie médiévale qu'elle ne tarde pas à élargir à l'ardue écriture du XVII^e siècle qu'elle enseignera, à son tour, à la faculté de droit, en même temps que l'histoire des institutions.

Ses longues et assidues recherches dans les archives judiciaires du parlement de Bretagne aboutissent, en 1979, à la rédaction de sa thèse de doctorat d'État sur l'instruction criminelle en Bretagne intitulée *Poursuite et instruction criminelles. Législation royale, doctrine savante et pratique judiciaire bretonne, 1550-1650*, sous la direction du professeur Louis-Bernard Mer. Innovante et originale, la thèse fait date dans l'histoire de la procédure criminelle française et lui vaut le Premier prix de thèse de l'Association des historiens des facultés de droit (AHFD), puis sa publication sous le titre, *Le criminel devant ses juges en Bretagne aux XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, Maloine, 1988.

« Elle y démontre l'absence de particularismes profonds dans la pratique judiciaire bretonne, à l'exception cependant de quelques archaïsmes – comme l'ordalie par l'épreuve dite du cadavre ou la peine de la chaudière appliquée aux faux-monnayeurs –, ainsi que la survivance de l'accusation privée... En outre, les documents de la pratique offrent une incomparable source documentaire sur la société et les mentalités... aux temps de Henri IV et de Louis XIII en raison de l'obligation faite aux juges et aux greffiers de ne pas trahir les paroles ni la pensée du témoin, lors de la transcription de sa déposition¹. ».

Nommée en 1989 professeur d'histoire du droit à l'université de Rennes 1, Christiane Plessix-Buisset partage son temps entre une intense vie professionnelle, l'éducation de ses trois enfants et le dévouement aux étudiants bretons. Accompagnant les jeunes étudiants sur les voies de la recherche, notamment par l'encadrement ou le co-encadrement d'au moins sept thèses de doctorat d'État, elle reçoit comme une récompense le succès à l'agrégation de droit de deux de ses étudiants qui seront ses successeurs aux chaires d'enseignement d'histoire du droit².

En 2000, elle est la première femme élue doyenne de la faculté de droit et de science politique de Rennes, fonction qu'elle exerce jusqu'en 2005. Dans cette fonction, convaincue du rôle pivot des facultés à l'égard des mondes professionnels, elle organisera avec ses équipes, colloques et rencontres avec les membres du barreau, du notariat et de la magistrature, ce qui lui vaudra de siéger pendant quelques années au jury du concours d'entrée à l'École nationale de la magistrature.

1. Xavier Godin, professeur d'histoire du droit à Nantes Université, communication personnelle.

2. Xavier Godin (cf. note 1) et Sylvain Soleil, professeur d'histoire du droit à l'université de Rennes 1.

Professeur émérite, elle prendra sa retraite en 2010 après quarante et un ans de services rendus.

Elle a su faire profiter la société de ses connaissances offertes dans de nombreuses publications bretonnes et de sa bienveillance pour les jeunes chercheurs, notamment par son adhésion fidèle et engagée à l'Association des historiens des facultés de droit dont elle fut secrétaire de 1988 à 1994, puis vice-présidente jusqu'en 2010.

En Bretagne, pour laquelle elle témoignait une réelle affection, là encore héritée d'une tradition familiale, elle intègre, dès 1973, la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne (SHAB) puis la Fédération des sociétés savantes de Bretagne, dont elle fut la présidente de 2007 à 2017, livrant chaque année, de 2011 à 2016, un article sur « La vie de la Fédération » aux *Mémoires* de la SHAB, et dont elle a conduit avec brio, en accord avec les bureaux des sociétés fédérées, une profonde réforme qui fusionna les deux associations. La nouvelle structure prit ainsi le nom de Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne/Fédération des sociétés historiques de Bretagne, le terme de « savantes » étant remplacé par « historiques », qui correspond mieux à leurs activités ; elle en sera la présidente d'honneur jusqu'à son décès. Déjà malade, elle avait tenu à participer à une journée du congrès de novembre 2021 marquant le centenaire de la Société. Elle avait gardé de cette journée un souvenir ému.

Très logiquement, comme représentante de la Fédération des sociétés savantes, elle intégra le Conseil culturel de Bretagne, à sa création en 2009, où elle occupa le siège réservé aux sociétés historiques. Elle y découvrit avec passion la richesse culturelle de la Bretagne, le dynamisme des arts vivants et la vitalité des actions culturelles, historiques et patrimoniales.

À la Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine, dont elle assura la présidence de 1986 à 1991, elle a laissé le souvenir d'une première femme présidente « élégante et humaine, humble et rigoureuse dans son engagement³ » et soucieuse d'apporter des touches de modernité à l'institution.

À la Société d'émulation des Côtes-d'Armor, dont la famille Plessix était adhérente depuis des lustres, elle contribua avec assiduité et science aux délibérations du jury du Prix de la recherche aux côtés d'autres membres des archives et des sociétés savantes. En récompensant les meilleurs mémoires de master 1 et 2 consacrés aux Côtes-d'Armor, ce prix est un encouragement pour les étudiants à poursuivre leurs études sur ce département.

Enfin, par tradition familiale encore, Christiane était, à Tréguier, une fidèle du pardon de la Saint-Yves, saint patron des juristes et des Bretons, comme elle était fidèle aux colloques organisés, à cette occasion, depuis le 15 mai 1993, par les avocats

3. Alain-François Lesacher, communication personnelle.

du barreau de Saint-Brieuc. Elle était intervenue à ce premier colloque⁴, devenu peu à peu un important lieu de réflexion pour les juristes, universitaires, chercheurs et ecclésiastiques. En 2013, M^{gr} Denis Moutel, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier la désignait marraine du Fonds Saint-Yves, fonds de dotation d'inspiration diocésaine pour lequel elle participa, le 16 janvier 2016, à une conférence-débat en retraçant la vie de saint Yves, modèle pour les étudiants et les universitaires, « Sur les chemins du savoir et de la sainteté⁵ ». Cette manifestation célébrait la première édition en français de l'Enquête canonique de canonisation d'Yves Hélor⁶ entreprise à l'initiative de M^e Yves Avril, ancien bâtonnier du barreau de Saint-Brieuc⁷.

Pour les *Mélanges* en mémoire de son collègue, le professeur Hubert Guillotel, elle convie encore saint Yves pour illustrer son article : « Piété et charité dans la Très ancienne Coutume de Bretagne⁸. »

Certes, l'enseignement, les responsabilités familiales, les engagements administratifs et associatifs auraient pu suffire à occuper la totalité de ses heures et ses jours mais sa passion pour les recherches historiques et le dépouillement d'archives l'auront en permanence conduite à poursuivre ses premières études. Approfondissant le thème de sa thèse, elle trouve à la SHAB, le cadre adéquat d'accueil pour publier ses études sur l'histoire de la justice criminelle en Bretagne⁹.

Si elle quitte quelque peu le chemin de la procédure, elle emprunte, de toute façon, ceux qui permettent d'éclaircir le fonctionnement du parlement de Bretagne et l'activité de ses parlementaires. C'est ainsi que lui est confié le premier chapitre de l'ouvrage collectif *Le Parlement de Bretagne*, édité en juin 1994, quelques mois après le tragique incendie.

Sa plume, aussi dynamique que concise, brosse en quelques pages l'institution de 1561 à 1789, ses attributions, ses diverses fonctions et son rôle politique déterminé par

4. Sur le thème : « La vie judiciaire bretonne au XIII^e siècle et son évolution ».

5. Conférence-débat : « Saint Yves, un modèle pour agir ».

6. LE GUILLLOU, Jean-Paul (traducteur), *Enquête canonique sur la vie et les miracles d'Yves Hélor de Kermartin qui fut instruite à Tréguier en l'an 1330*, Paris, L'Harmattan, 2015, 263 p.

7. Les détails de ces journées organisées par le Fonds Saint-Yves m'ont été très aimablement communiqués par M^e Avril, ami de la famille.

8. Dans Joëlle QUAGHEBEUR, et Sylvain SOLEIL (dir.), *Le pouvoir et la foi au Moyen Âge en Bretagne et dans l'Europe de l'Ouest. Mélanges en mémoire du professeur Hubert Guillotel*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 527-537.

9. « Les prisons en Bretagne au début du XVII^e siècle », t. LIII, *Mémoires de la Société d'histoire et d'essence au archéologie de Bretagne*, 1975-1976, p. 51-67 ; « Criminalité et société rurale en Bretagne au XVIII^e siècle : l'exemple de la paroisse de Bothoa », *ibid.*, t. LIX, 1982, p. 5-51 ; « La procédure criminelle du parlement de Bretagne », *ibid.*, t. LXV, 1988, p. 390-394 ; « Escousses et rébellions à justice en Bretagne au XVII^e siècle », *ibid.*, t. LXVI, 1989, p. 157-164 ; « À propos des tutelles et curatelles en Bretagne au XVIII^e siècle », *ibid.*, t. LXX, 1993, p. 249-261 ; « La délinquance dans les auberges en Bretagne au XVIII^e siècle », *ibid.*, t. LXXIII 1995, p. 177-194.

l'exercice du contrôle de la législation royale jusqu'à devenir « une machine de guerre contre l'absolutisme royal¹⁰ ». Quelques années auparavant, lors des célébrations du bicentenaire de la Révolution, elle s'était penchée sur la faiblesse de « Nosseigneurs » du parlement passés de la défense des intérêts du duché à celle de leurs privilèges. S'ensuivra la *saga* de leurs fortunes ou infortunes jusqu'à la Restauration¹¹.

Spécialiste reconnue de l'histoire de l'Ancien Régime, elle a, cependant, par deux fois élargi son champ d'études au XIX^e siècle : en 1996, elle se penche sur les « Résistances locales à la décentralisation : les résultats de l'enquête menée en Ille-et-Vilaine par la Commission de décentralisation en 1895 », s'aventurant dans l'histoire administrative¹². Pour son amie Catherine Talabardon, le professeur émérite quitte le monde du droit pour plonger dans l'histoire sociale du corps enseignant avec « Reichshoffen ou la vie brisée d'un instituteur alsacien¹³ ». Elle nous fait une narration dramatique et pleine de suspens de ce modeste héros déçu par l'ingratitude de l'administration alors qu'il a opté pour la France. Dans le choix du sujet comme dans le vibrant récit, transparaît une sensibilité qui va au-delà de la narration historique pour nous rendre la chair d'une époque.

Elle avait l'art de dénicher de modestes manuscrits qui devenaient, dans ses mains, des trésors documentaires, par exemple sa découverte de l'enquête du prévôt des maréchaux de Bretagne en 1556 sur quatre forbans coupables « de pilleries, prises, meurtres, homicides, submersions de personnes faites en mer et à terre », soumis à la question pour qu'ils dénoncent leurs complices. On y apprend l'organisation de la piraterie maritime en Bretagne, véritable entreprise mafieuse et, par contraste, le sérieux des procédures et des gens de justice dans ce genre d'enquête. La lecture est si palpitante que l'on ne peut que regretter le silence des archives sur les suites données à l'affaire¹⁴...

Elle savait aussi exposer avec humour les faiblesses humaines face à la rigueur de la justice entraînant son auditoire à sourire des aventures des forbans, des faux-monnayeurs et autres criminels. Les participants au congrès de la SHAB à Pontivy

10. Association Bretagne-Histoire, *Le parlement de Bretagne, histoire et symbole*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1994, p. 25-30.

11. « Fortunes et infortunes des parlementaires, de la fin de l'Ancien Régime à la monarchie de Juillet » dans Marcel MORABITO (coord.), *La Révolution et les juristes à Rennes*, Paris, Economica, 1989, p. 105-158.

12. BURDEAU, François (dir.), *Administration et droit*, Paris, LGDJ, 1996, p. 146-155.

13. Dans Alain GALLICÉ et Chantal REYDELLET (éd.), *Talabardoneries ou échos d'archives offerts à Catherine Talabardon-Laurent*, Rennes, Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, 2011, p. 323-336.

14. « Quatre forbans sur le tourment. Quelques révélations sur la piraterie en Bretagne au milieu du XVI^e siècle » Grégoire BIGOT (éd.), *Études à la mémoire du professeur François Burdeau*, Paris, Litec, 2008, p. 345-357.

en 2009 se souviennent certainement du contraste entre le sérieux du titre de sa communication et le pittoresque de la narration des aventures des faux-monnayeurs¹⁵ !

Cet humour avec lequel elle présentait certains événements historiques traduisait une personnalité qui, au quotidien, aimait le jeu de mots et les calembours, portait un regard amusé sur les malices de la nature humaine et se montrait souvent bienveillante pour les comprendre sans pour autant les excuser car elle n'ignorait pas qu'il lui fallait composer avec la rigueur nécessaire à l'exercice de ses nombreuses responsabilités.

N'est-ce pas l'expression même d'une femme de loi ?

Toutes ces qualités professionnelles et humaines ont valu à Christiane Plessix-Buisset la reconnaissance de la Nation par l'élévation, au terme du décret du 15 novembre 2004, au grade de chevalier de l'ordre national du Mérite. En janvier 2005, elle a été promue au grade d'officier des palmes académiques.

Elle était une femme totalement engagée dans son rôle d'enseignante, généreuse dans l'exercice des missions confiées par les associations qu'elle a présidées, persévérante dans les champs de la recherche historique – ce que d'aucuns ont pu lui reprocher – alors que cela relevait en réalité d'un profond attachement personnel à la Bretagne et son histoire. Ce qu'un collègue breton ¹⁶ exprime élégamment :

« Elle avait encore bien des recherches à mener et des textes à écrire pour ressusciter la vie de ces campagnes bretonnes du XVII^e siècle, beaucoup plus tumultueuses que ce que l'on imagine généralement. Elle connaissait l'ampleur des sources judiciaires de cette époque, totalement inédites, qu'elle avait dépouillées avec tant de persévérance et talent durant son travail de thèse. »

Si Christiane était, pour ses pairs, une personnalité publique rennaise et bretonne¹⁷, je peux témoigner qu'elle portait un solide attachement aux valeurs familiales et qu'elle aimait particulièrement admirer les couchers de soleil sur la mer, parcourir la campagne à la recherche de trésors architecturaux inconnus et rentrer à l'heure du thé auprès d'un bon feu de bois...

Geneviève PLESSIX-LE LOUARN

2 mars 2023

15. Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, congrès de Pontivy, communication du 5 septembre 2009, « La répression du faux-monnayage en Bretagne sous l'Ancien Régime », non publiée.

16. Thierry Hamon, maître de conférences HDR en histoire du droit à l'université de Rennes 1, communication personnelle.

17. Christiane Plessix-Buisset a remis ses archives familiales et professionnelles aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine (fonds 200 J).

Le congrès de Carhaix

Geneviève PLESSIX-LE LOUARN - *In memoriam* Christiane Plessix-Buisset (1943-2022), historienne du droit

Histoire de Carhaix et du Póher

Jean-Yves ÉVEILLARD - Carhaix antique

Joseph LE GALL - Les enceintes du premier Moyen Âge, des confins du Massif armoricain aux portes de Carhaix

Julien BACHELIER - Carhaix s'est-elle effacée au Moyen Âge ? Du chef-lieu de cité romain à la petite ville médiévale

Patrick KERNÉVEZ - Le paysage castral du Póher et de ses marges au Moyen Âge : demeurer, défendre et paraître

Georges PROVOST - Carhaix, cité religieuse aux XVII^e et XVIII^e siècles ?

Didier JUGAN - Les panneaux du retable de Carhaix. Une iconographie du Saint-Sacrement et de la transsubstantiation

Vincent DAUMAS - Les mines de plomb argentifère de Huelgoat-Poullaouen : une porte d'entrée à la technique industrielle (XVIII^e-XIX^e siècles)

Léandre MANDARD - Contester le remembrement rural en Bretagne dans les années 1970. Le cas de Trébrivan (Côtes-du-Nord)

Thierry GOYET - Le patrimoine du lycée Paul-Sérusier de Carhaix : architecture et sculptures

Patrimoine de Carhaix et du Póher

Gaétan LE CLOIREC - Les vestiges archéologiques du 5 rue du Docteur-Menguy à Carhaix-Plouguer (Finistère) : deux *domus* du III^e siècle
le long d'un axe majeur de *Vorgium*

Clément PERRICHOT - Vorgium, centre d'interprétation archéologique virtuel de l'antique Carhaix

Jean KERHERVÉ, Michael JONES, Shanny TURCK, Xavier de SAINT CHAMAS - Regards neufs sur le tabard et les hérauts de Carhaix (Finistère)

Garance GIRARD - La chapelle Notre-Dame-du-Crann en Spézet, un riche sanctuaire de pèlerinage dans les Montagnes noires

Yann CELTON, Xavier de SAINT CHAMAS - L'église Notre-Dame-de-l'Assomption de Cléden-Póher, enclos et calvaire

Jean-Jacques RIOULT - Plonévez-du-Faou (Finistère), chapelle Saint-Herbot. Nouvelles observations

Langues de Bretagne

Jean-Yves PLOURIN - Le Samedy et Bel Orient, des toponymes bretons ?

Antoine CHÂTELIER - Langues, diglossie et changements linguistiques à la fin de l'Antiquité et au début du Moyen Âge au sud-est de la Bretagne

Myrzinn BOUCHER-DURAND - À propos de Guynghlaff. *Claff, claf, clam* : le sens du mot malade en moyen breton, l'éclairage des autres langues
celtiques médiévales

Thierry HAMON - Les interprètes judiciaires en langue bretonne sous l'Ancien Régime

Ronan CALVEZ - L'Orient à Pleubian. Au XVIII^e siècle, la transposition en vers bretons d'un conte des *Mille et un jours*

Éva GUILLOREL - Parler breton en Nouvelle-France

Nelly BLANCHARD, Yves LE BERRE - L'art de conter en breton. Contribution par l'étude de cinq contes merveilleux recueillis par Luzel

Fañch BROUDIC - L'emploi officiel du breton de la Révolution au milieu du XX^e siècle

Michel CHALOPIN - Le gallo dans la presse de Haute-Bretagne avant la Seconde Guerre mondiale

Vincent MOREL - Chant de tradition orale en Haute-Bretagne : français ou gallo ?

Maïna SICARD-CRAS - Les obsèques de Marc'harid Gourlaouen (1987)

Tanguy SOLLIEC - Les parlers contemporains du breton, une source pour l'histoire ancienne de la Bretagne ?

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

Jean-Luc BLAISE - La vie des sociétés historiques de Bretagne

Publications des sociétés historiques de Bretagne en 2022

Droit de réponse de Skol Vreizh et réponse de Sébastien Carney



SHAB

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES DE
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE BRETAGNE